

Résolution présentée par la délégation
de la République portugaise,

Thème : Conflit et sécurité international

Concerne : Mise sous tutelle des anciennes colonies

L'Assemblée Générale,

- | | |
|---------------|--|
| Constatant, | les conflits politiques et sociaux dans les anciennes colonies portugaises |
| Alarmée, | par la pauvreté dans ces pays, impliquant, pour certains, un taux de mortalité infantile de plus de 200 enfants sur 1'000 morts avant l'âge de 5 ans |
| Observant, | des tensions sociales et économiques à travers le monde |
| Sidérée, | par de violentes manifestations et émeutes |
| Remarquant, | les inégalités qui se creusent de plus en plus sur tous les continents |
| Rappelant, | les bienfaits des colonies comme la stabilité politique et économique qu'elles procuraient, ou encore l'accès au marché mondial qu'elles fournissaient |
| Suggère, | le retour au modèle colonial afin de réinstaurer une stabilité à l'échelle internationale |
| Encourageant, | les pays comme la France à reprendre l'Algérie l'Espagne à reprendre les Philippines, les Pays-Bas; l'Inde etc. |
| Décide, | de créer une stratégie visant à remettre sous tutelle d'anciennes colonies chez lesquelles de nombreux problèmes existent, comme la pauvreté, le déclin politique et social, la famine ainsi que les violences et la mortalité infantile.
Pour remédier à ces problèmes majeurs; l'Assemblée Générale choisit de réunir tous les anciennes puissances colonisatrices afin d'organiser le plus efficacement possible la reprise en main de ces nations agonisantes |

Le texte français fait foi

